

Le(s) représentant(s) légal (aux)

1/ RESPONSABLE 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Qualité (père/mère/tuteur...) :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :/...../.....

à

2/ RESPONSABLE 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Qualité (père/mère/tuteur...) :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :/...../.....

à



Info + : Le compte Portail Famille sera rattaché à l'adresse mail du responsable légal n°1

La situation familiale

- Mariés Séparés Divorcés Vie Maritale
 Pacsés Veuf (ve) Célibataire

Nombre d'enfants dans le foyer : Nombre d'enfants total à charge :

En cas de séparation ou de divorce

Quel parent exerce l'autorité parentale ?

Quel mode de garde : garde partagée garde exclusive garde alternée

Quel parents à la garde de l'enfant ? Père Mère Autre

Fournir le jugement actualisé ou convention, précisant la ou les personnes disposant de l'autorité parentale et du mode de garde. Ainsi qu'un planning journalier du mode de garde

Responsabilité facture

- Responsable 1
 Responsable 2
 Responsable 1 et 2
 Autre responsable (nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques de la personne)

J'autorise/ je n'autorise pas le prélèvement automatique par le service Finances de la Mairie
(Si demande de prélèvement automatique **fournir obligatoirement un RIB sous enveloppe** à l'accueil de la mairie - Pas de renseignement direct sur le portail famille)

Calcul des tarifs des activités selon vos ressources de 2019 pour l'année scolaire du 1 septembre 2021 au 31 août 2022



La C.A.F. d'Ille et Vilaine met à disposition de la Ville de Saint Grégoire un service internet à caractère professionnel (CAFPRO) lui permettant de consulter directement votre quotient familial nécessaire au calcul des tarifs dégressifs pour les activités municipales. Pour le consulter nous avons besoin de votre autorisation

Régime : CAF35 MSA Autre N° allocataire caf 35:
Nom du responsable du dossier (Auquel sont rattachés les enfants) :

J'ai un dossier à la CAF35, j'autorise le service Education à consulter mon dossier sur le site de la CAF, afin d'obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation, pendant toute la période d'utilisation des services Education de la Ville.

Je suis allocataire MSA ou Autre, je fournis une attestation permettant le calcul du quotient familial*

Mon dossier Caf ou Msa n'est pas à jour, ou bien, je ne suis allocataire d'aucune caisse, **je fournis mon avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (recto-verso) pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que les attestations de prestations familiales.***

Je ne souhaite pas communiquer mes revenus. (La facturation sera au tarif T5- T6 pour les non Grégoriens)

**Les documents sont à fournir principalement sur le portail famille (format PDF uniquement pas de photo) ou par courrier si impossible à scanner.*

Appels d'Urgence et autorisations à venir chercher l'enfant (y compris les représentants légaux)

Nom/ Prénom	Lien de famille	Téléphone fixe	Portable	Appel en cas d'urgence	Autorisé à récupérer l'enfant
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ces personnes devront impérativement se munir d'une pièce d'identité à chaque fois.

Il faut **avoir minimum 12 ans** pour être autorisé à venir chercher un enfant dans les structures Enfance/ Jeunesse.

Il faut être majeur pour venir chercher un enfant dans les structures Petite Enfance.

Engagements du ou des responsables légaux :

Certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription et m'engage à signaler tout changement (situation familiale, coordonnées, déménagement, arrêt de l'utilisation des services Education de la Ville, situation financière / attention le signalement n'as pas d'effet rétroactif sur la facturation).

Certifie avoir pris connaissance du règlement financier et du règlement des structures (disponible sur le site de la ville et en mairie). Je m'engage à respecter l'ensemble des règlements dans leurs intégralités et à remplir les données nécessaires sur le Portail famille

Fait à, le

NOM, Prénom (précédée de la mention «lu et approuvé») :

**Signature(s) obligatoire(s)
du représentant(s) légal (aux)**



Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en contactant les services municipaux. Dans ce cas, il vous appartient de fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Info +

Sur le site de Saint-Grégoire
www.saint-gregoire.fr

Dans la rubrique ***mon quotidien*** vous trouverez :

- la page Portail famille, vous pouvez y télécharger :
 - 1- le Dossier Portail Famille pour les nouvelles familles
 - 2- Le livret mode d'emploi du Portail Famille
 - 3- Les tarifs de l'année en cours

- la page Enfant-Ados (3-18 ans), vous y trouvez les infos sur les structures jeunesse suivantes :

Accueil de loisirs (3-12 ans), Maison des Jeunes le Pass'âge (10-25 ans), le Périscolaire du groupe Paul-Emile Victor, l'école Multisports, Le restaurant municipal Boréal

 - 1- les contacts
 - 2- Les règlements des structures
 - 3- Les programmes d'activités des mercredis en périodes scolaires et des vacances scolaires

- la page Enfance 0-3 ans, vous y trouvez les infos sur les structures suivantes:

Relais Parents Assistants Maternels, structures multi-accueils et jardin d'enfants

 - 1- les contacts
 - 2- Les règlements des structures

Contact : Nathalie Billon - Référente Portail Famille
n.billon@saint-gregoire.fr